

Portfolio Manager Report

Le revirement des taux d'intérêt est en cours. Face à une inflation record, les banques centrales du monde entier continuent de relever leurs taux directeurs, ce qui entraîne des corrections d'évaluation sur les marchés financiers.

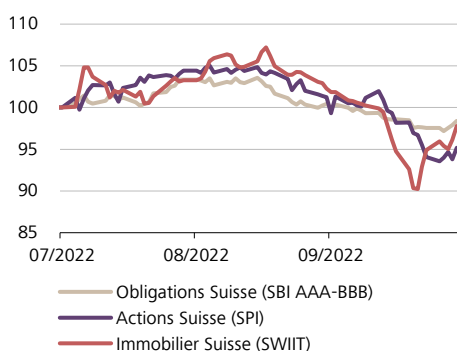


MESSAGES CLÉS

- 1 Tant que les banques centrales resserreront les taux d'intérêt, les vents contraires sur les marchés financiers perdureront.
- 2 La hausse des taux d'intérêt entraîne des corrections de valorisation dans toutes les catégories de placement.
- 3 Il n'y a aucun signe de renversement de tendance et la volatilité des marchés devrait rester élevée au quatrième trimestre.



PERFORMANCE



Sources: Bloomberg, Raiffeisen Suisse Portfolio Management



PODCAST VIDÉO

Vous aimeriez obtenir davantage d'informations?

Sous le lien suivant, vous trouverez un podcast en ligne avec les explications du responsable de la gestion de portefeuille: raiff.ch/gfpodcast

Rétrospective

Un autre trimestre difficile vient de s'achever. Depuis le début de l'année, toutes les catégories de placement – à l'exception de l'or – ont reculé de plus de 10%. Les raisons sont faciles à trouver : outre la guerre en Ukraine, l'inflation et la politique monétaire, l'aggravation de la crise énergétique plombe particulièrement l'économie. L'inflation élevée pèse sur la propension d'achat et le climat de consommation s'obscurcit encore. Pour lutter contre le renchérissement généralisé, les banques centrales relèvent leurs taux d'intérêt, malgré le risque croissant de récession. Tant que cette dynamique de politique monétaire perdurera, les vents contraires sur les marchés financiers subsisteront.

A long terme, la normalisation des taux d'intérêt peut être interprétée de manière positive – en particulier pour les épargnants. Toutefois, à court terme, elle est douloureuse pour toutes les classes d'actifs en raison de corrections de valorisation. Pour calculer la valeur actuelle d'un placement, les cash-flows futurs de ce dernier sont actualisés au taux d'intérêt en vigueur. Plus il est élevé, plus la valeur actuelle du placement est faible.

Pour les obligations, ce sont les coupons qui doivent être actualisés à un taux d'intérêt plus élevé. Plus la durée résiduelle de l'obligation est longue, plus la correction de valeur – et la perte comptable – est importante. L'obligation étant en général remboursée à 100%, la perte comptable peut être ignorée si l'obligation est détenue jusqu'à échéance et que le débiteur reste solvable jusque-là. Dans les portefeuilles de gestion de fortune, nous avons maintenu notre sous-pondération tactique des obligations au troisième trimestre, avec des échéances résiduelles plus courtes.

Les marchés d'actions mondiaux ont également reculé ce trimestre. Les titres du segment «croissance» sont particulièrement sensibles aux taux d'intérêt. Pour le calcul de la valeur actuelle, les bénéfices attendus, souvent générés que dans un avenir lointain, doivent également être actualisés à un taux d'intérêt plus élevé. Ces derniers mois, l'orientation défensive de notre allocation en actions a été accentuée en réduisant les titres très sensibles aux taux d'intérêt en faveur de titres qui le sont moins. Dans l'ensemble, nous avons maintenu notre sous-pondération des actions tout au long de la période.

Dans les placements alternatifs, les fonds immobiliers ont subi d'importantes réévaluations au cours du dernier trimestre. En effet, la valeur d'un immeuble diminue lorsque les revenus locatifs doivent être actualisés à un taux d'intérêt plus élevé. Or en Suisse, les loyers sont indexés au taux d'intérêt de référence (taux d'intérêt moyen des créances hypothécaires) ; cela signifie que si les taux augmentent, les loyers s'ajustent également à moyen terme, avec un effet positif sur la classe d'actifs. Nous supposons que la correction liée aux taux d'intérêt sur le marché immobilier suisse est déjà bien avancée. De plus, la pierre constituant normalement une bonne protection contre l'inflation, nous maintenons donc notre surpondération tactique de cette catégorie de placement.

Perspectives

Les problèmes persistants des chaînes d'approvisionnement et les prix élevés de l'énergie et des matières premières continuent d'alimenter la dynamique inflationniste. On ne constate aucun signe d'un renversement de tendance et la volatilité des marchés devrait rester élevée. Ainsi, nous abordons le quatrième trimestre avec une orientation toujours défensive. Toutefois, dès que la fin de la tendance baissière se profilera, nous exploiterons les opportunités qui se présenteront pour nos investisseurs.

Christoph Kuhn

Responsable de la gestion de portefeuille

Editeur

Raiffeisen Suisse
Portfolio Management
Raiffeisenplatz
9001 St-Gall
info@raiffeisen.ch

Internet

raiffeisen.ch/placements

Gestion de fortune

Vous trouverez plus d'informations sur nos mandats de gestion de fortune sous le lien ci-après
raiffeisen.ch/mandats

Publications

Découvrez notre vision actuelle des marchés financiers dans nos publications
raiffeisen.ch/marches-opinions

Conseil

Contactez votre conseiller ou votre Banque Raiffeisen locale
raiffeisen.ch/web/ma+banque

Mentions légales

Ce document n'est pas une offre

Les contenus de cette publication sont fournis à titre d'information et de publicité exclusivement. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique, ni une incitation ou recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement. La publication ne constitue ni une annonce de cotation ni un prospectus au sens des articles 35 et suivants LSF. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents à ce produit figurent dans les documents de vente correspondants juridiquement contraignants (par ex. le prospectus, le contrat de fonds). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 St-Gall. En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ou aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans cette publication est limitée. La présente publication n'a pas pour vocation de fournir au lecteur un conseil en placement ni à l'aider à prendre ses décisions en matière d'investissement. Des investissements dans les placements décrits ici ne devraient être effectués que suite à un conseil à la clientèle et/ou à un examen minutieux des documents de vente obligatoires. Toute décision prise sur la base des présents documents l'est au seul risque de l'investisseur lui-même. Par ailleurs, nous vous prions de vous référer à la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers». La performance indiquée se base sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer l'évolution présente ou future de la valeur. Les éventuels commissions et coûts prélevés lors de l'émission et le rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance présentées.

Exclusion de responsabilité

Raiffeisen Suisse fait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse ne garantit pas l'actualité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse décline toute responsabilité liée aux pertes ou dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle contient, ou qui seraient en rapport avec sa distribution. Elle n'est surtout pas responsable des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Il appartient au client de s'informer des éventuelles conséquences fiscales. Selon l'Etat de résidence, les conséquences fiscales sont susceptibles de varier. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen déclinent toute responsabilité des conséquences fiscales éventuelles découlant de tout achat de titres.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

La présente publication a été élaborée par Raiffeisen Suisse et n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» de l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à la présente publication.